

**Une approche économique des loisirs équestres : l'organisation des
« amateurs », propriétaires d'équidés de loisir**

Céline VIAL,

avec la collaboration de Magali Aubert et Philippe Perrier-Cornet

**Doctorante en économie
UMR MOISA
Bâtiment 26
Campus Supagro/INRA
2 place Pierre Viala
34060 Montpellier
Tel : 04 99 61 24 79
vialc@supagro.inra.fr**



2èmes journées de recherches en sciences sociales

INRA SFER CIRAD

11 & 12 décembre 2008 – LILLE, France

Une approche économique des loisirs équestres : l'organisation des « amateurs », propriétaires d'équidés de loisir

Céline VIAL,

avec la collaboration de Magali Aubert et Philippe Perrier-Cornet

Résumé :

Les loisirs équestres connaissent actuellement un développement spectaculaire en France, qui va de paire avec la croissance des propriétaires « amateurs » ou « non-professionnels ». Ceux-ci ont la possibilité de prendre en charge eux-mêmes, de manière domestique, l'hébergement et l'entretien de leur équidé ou bien de sous-traiter ces services à un prestataire professionnel. Nous nous interrogeons sur les motivations de leur décision pour une de ces deux formes d'organisation. Bien qu'étant à l'origine des consommateurs, nous avons choisi de considérer ces propriétaires « amateurs » comme des producteurs de leur loisir. Cette réflexion sur le « faire » ou « faire faire » nous a conduit à un rapprochement avec les approches en termes de coûts de transaction, de coûts de production et de ressources et compétences. Nous souhaitons voir dans quelle mesure ces théories traitant habituellement des frontières de la firme peuvent apporter des éléments d'éclairage à la compréhension du comportement de « producteurs domestiques » de leur loisir. Pour répondre à cette question, des données ont été collectées de visu lors d'enquêtes par questionnaire auprès de 223 propriétaires « non-professionnels », avant d'être traitées économétriquement. Les résultats mettent en évidence un certain pouvoir explicatif de ces théories de l'organisation de la firme qui sont toutefois à appliquer avec prudence à des « producteurs domestiques ». Ceux-ci, bien que répondant sur certains points à une rationalité semblable à celle des entreprises, ont pour objectif la maximisation de leur utilité, et non de leur profit, et n'évoluent pas dans un environnement concurrentiel. D'autres paramètres difficiles à appréhender semblent donc également entrer en jeu. Sur le plan des implications pratiques, cette étude est porteuse d'enseignements importants pour les institutions de la filière et d'enjeux en terme d'aménagement du territoire et de répartition des équidés dans les espaces ruraux.

Mots clés : loisirs équestres, forme organisationnelle, production domestique, coûts de transaction, coûts de production, ressources et compétences.

Codes JEL : L83, R12, D23, D81

1. Le contexte : la forte croissance de l'équitation de loisir et la diversité de ses formes d'organisation

« Les français sont désormais de plus en plus nombreux à pratiquer une activité physique et sportive en milieu naturel » (Gouguet et Hénaff, 2006). A l'image de l'engouement grandissant qui se manifeste à l'heure actuelle pour les sports et loisirs de pleine nature, la pratique de l'équitation connaît depuis une quinzaine d'années un développement spectaculaire. Les effectifs d'équidés en France sont en pleine croissance. Le nombre de licenciés de la FFE (Fédération Française d'Équitation) a connu un important développement ces dernières années, passant de 266 000 en 1992 à presque 522 000 en 2006 (site Internet www.ffe.com).

Le développement des loisirs équestres¹ (plus des deux tiers des équidés présents en France seraient des équidés de loisir (Vial et Perrier-Cornet, 2007 ; Equ'idée, 2005)) entraîne des changements sociaux et culturels importants au sein du monde du cheval qui ont à ce jour été peu étudiés et dont on connaît mal les implications économiques. Il va de pair avec la croissance du nombre de propriétaires d'équidés « amateurs » ou « non-professionnels »². Au cours des observations que nous avons réalisées dans trois territoires ruraux, illustratifs de la diversité des configurations des espaces ruraux français aujourd'hui³, nous avons noté que, d'une région à l'autre, les propriétaires d'équidés « amateurs » détiennent entre 65 et 80% des équidés de loisir (Vial et Perrier-Cornet, 2007). Les 20 à 35% restant sont principalement des chevaux et poneys d'école situés dans des centres équestres (annexe 1 b). Nos observations sur la façon dont ces propriétaires « amateurs » s'organisent renvoient principalement à des questions d'hébergement et d'entretien de leur équidé et correspondent à un degré plus ou moins important de prise en charge de ces tâches. Deux grands cas de figure sont mis en évidence (annexe 1 c) :

- Des propriétaires sous-traitent ce service à un prestataire professionnel (« pension ») qui prend en charge leur équidé en échange du paiement d'un forfait mensuel. Le prestataire s'occupe alors de l'hébergement, de la surveillance et de l'entretien de l'équidé. Le propriétaire de l'équidé délègue au prestataire une partie des droits et devoirs qu'il a envers son animal. Il prend donc moins de responsabilités, le prestataire prenant en charge la surveillance de l'équidé. Ce dernier a le devoir d'alerter son propriétaire ou un vétérinaire en cas de problème de santé de l'équidé. Le prestataire est également

¹ Nous considérons dans ce travail comme loisirs équestres toutes les utilisations des équidés par les pratiquants, sans but lucratif. Ils englobent toutes les disciplines sportives d'équitation (qui peuvent être associées à la participation à des compétitions en amateur), ainsi que tous les loisirs en lien avec les équidés (allant de la pratique de promenades à la possession d'un équidé de compagnie).

² Nous considérons comme « amateurs » ou « non-professionnels » les individus dont l'activité professionnelle et donc la source principale de revenu ne sont pas liés au monde du cheval.

³ Voir la partie méthodologie pour plus de précisions sur les terrains d'étude.

responsable de l'entretien des structures permettant l'hébergement de l'équidé, de l'approvisionnement et de la distribution de nourriture. Ces prestataires peuvent être des structures équestres professionnelles spécialisées, des centres équestres, des agriculteurs....

- D'autres propriétaires, que l'on peut qualifier d'« indépendants » ou « hors structures » (Digard et al., 2004) s'adonnent à leur passion en marge de toute structure équestre professionnelle, gérant et utilisant leurs équidés eux-mêmes. Dans ce cas, ils en prennent en charge l'entière responsabilité de leurs animaux. Ils peuvent s'organiser de manière individuelle ou plus rarement collective (selon nos observations, d'une région à l'autre, 10 à 40% des propriétaires indépendants sont organisés collectivement (Vial et Perrier-Cornet, 2007)) (annexe 1 c). Dans ce dernier cas, ils s'organisent de manière plus ou moins formelle et se partagent alors l'ensemble des tâches, droits et devoirs.

Dans les enquêtes que nous avons menées dans trois territoires ruraux français, entre 40 et 65% des propriétaires « non-professionnels » font appel à des prestataires de services et 35 à 60%, selon la zone, sont des propriétaires indépendants (Vial et Perrier-Cornet, 2007) (annexe 1 c).

2. La question de recherche :

Les propriétaires « non-professionnels » sont des consommateurs qui ont la possibilité d'entrer dans la processus de production du loisir qu'ils consomment en réalisant eux-mêmes des services qui peuvent se sous-traiter. Ils cherchent à « produire » le service comprenant l'hébergement et l'entretien de leur équidé, ce qui leur permet ensuite de consommer leur loisir. Ils ont pour cela le choix entre produire ce service de manière domestique ou le sous-traiter à un prestataire. Nous avons donc choisi de les considérer comme des « producteurs » de leur loisir. Nous cherchons à comprendre quelles sont les motivations de leur décision, quels sont les facteurs qui peuvent expliquer leur choix pour l'une ou l'autre de ces formes d'organisation.

Cette question de recherche trouve sa pertinence et sa justification dans plusieurs enjeux et perspectives.

Tout d'abord, cette étude contribue à combler un vide de connaissances concernant les « amateurs » propriétaires d'équidés de loisir. En effet, malgré leur importance et leur récent développement, ils restent à l'heure actuelle une des catégories d'acteurs du monde du cheval les moins connues et étudiées. L'apport d'éléments de connaissance sur les mécanismes qui sous-tendent l'expansion de ces différentes formes d'organisation, marchandes ou domestiques, et sur les

ressors de ce développement représente donc un enjeu important, porteur d'enseignements pratiques, pour les acteurs de la filière et pour les organismes et institutions publiques et professionnelles d'encadrement du monde équestre⁴.

Les questions abordées dans cet article sont également porteuses d'enjeux sociaux importants. Un premier enjeu est celui de la localisation des équidés dans les territoires ruraux. Selon que la forme d'organisation la plus apte à se développer serait celle des propriétaires indépendants ou celle des prestataires de services, cela serait porteur soit d'une dissémination des équidés sur les territoires ruraux, soit d'une concentration des équidés chez des prestataires de services marchands. Un second enjeu concerne la croissance ou on d'opportunités de services pour des prestataires ruraux (agriculteurs ou autres types de pensions) en lien avec le développement ou non de l'utilisation de pensions.

Cette dualité du choix auquel font face les propriétaires « non-professionnels » nous a conduit à nous interroger sur un rapprochement entre notre objet d'étude et la problématique du choix entre produire ou acheter, ou encore « faire » ou « faire faire ».

La littérature économique traite cette question en utilisant une entrée par les entreprises. Ainsi, les théories traditionnellement utilisées dans ce cas se concentrent sur le choix des firmes d'externaliser ou d'internaliser certaines fonctions. Ce processus décisionnel a été appréhendé sous l'angle de multiples théories, une douzaine au moins selon Bullen (2003). Il a également été constaté que le paradigme de la décision rationnelle inspiré par la théorie des coûts de transaction (TCT) reste le plus sollicité (Jurison, 1995). Toutefois, cette approche est souvent alliée à la théorie des ressources et compétences (TRC). Williamson lui-même reconnaîtra qu'elle complète la logique économique de la TCT par les concepts relatifs au cœur de métier et au différentiel de performance (Williamson, 1999, p. 1106).

Conscients des limites que cela implique (que nous développerons par la suite), nous souhaitons étudier dans quelle mesure la décision de « faire » ou « faire faire » prise par nos « producteurs » de leur propre loisir peut être analysée sous l'angle de théories traitant de l'organisation de la firme. Plus précisément, nous souhaitons mobiliser la TCT et la TRC, théories traditionnellement combinées et comparées, depuis les années 1990, pour l'étude de la question des frontières de la firme. Nous cherchons quels apports théoriques ces deux courants peuvent offrir, dans notre cas, à l'appréhension de certains des facteurs explicatifs de la décision de produire ou acheter. Pour cela, nous testons une application originale de ces théories en utilisant une entrée par

⁴ Ce besoin de connaissance se reflète notamment par le co-financement de la thèse de C. Vial par les Haras nationaux, établissement public d'encadrement du monde équestre.

les propriétaires d'équidés « non-professionnels » qui cherchent à « produire » le service comprenant l'hébergement et l'entretien de leur équidé.

3. Dans quelle mesure les approches en termes de coûts et de ressources peuvent-elles être mobilisées dans notre cas ?

Le choix d'une organisation particulière doit permettre de répondre à la question suivante : quel est l'agencement structurel qui permet de contribuer au mieux à la stratégie de l'entreprise pour augmenter sa compétitivité ? Au-delà des agencements intra-organisationnels, l'entreprise est face à un choix binaire, celui de « faire » (en interne) ou celui de « faire faire » notamment à travers l'externalisation ou la sous-traitance. L'externalisation se distingue de la sous-traitance dans la mesure où il s'agit de confier à un prestataire une activité ou une fonction qui était déjà réalisée en interne. Ce redéploiement n'est pas une cession pure et simple. Il s'agit d'un transfert, ce qui induit une relation étroite entre l'entreprise procédant à l'externalisation et le prestataire externe.

Bien que, selon Bullen (2003), de nombreuses théories ont été utilisées pour l'appréhender, cette question du « faire » ou « faire faire » reste le plus souvent analysée à travers la TCT. Cependant, depuis les années 1990, la TRC est de plus en plus utilisée, en complément ou en comparaison de la TCT, pour traiter de cette problématique. Selon certains auteurs, le déplacement de la TRC vers la question des frontières de la firme prendrait essentiellement ancrage dans les faiblesses de la TCT (Ghozzi, 2008 ; Hodgson, 1998). Alors que la TCT prône un raisonnement d'efficacité, en termes de minimisation sur des coûts de transaction, la TRC propose plutôt une focalisation sur les ressources et les aptitudes différentielles conférant à la firme une meilleure efficacité. Même si Hodgson (1998) considère que ce sont les échanges de 1996 qui ont véritablement été à l'origine de l'extension de la TRC à la question de la firme, cette réflexion peut au moins être remontée aux travaux de Demsetz (1988). Ce dernier évoque la notion de compétences à travers le concept de « *Knowledge Based Consideration* », et fournit un important éclairage sur la notion d'aptitude différentielle. Il stipule que l'explication apportée par la TCT ne constitue qu'une réponse possible, et ajoute que le différentiel de coûts de production est au moins aussi important.

3.1. La Théorie des Coûts de Transaction

La question des conditions incitant à l'intégration verticale a été largement traitée dans la TCT (Williamson, 1979, Klein, Crawford et Alhian, 1978, Anderson et Schmitlein, 1984, Barzel,

1982, 2002). Un des objectifs centraux de la TCT est d'expliquer les choix des entreprises pour une forme de gouvernance et donc de comprendre le degré d'intégration de certaines fonctions. Ceci permet de justifier l'existence des firmes (intégration) dans une économie où la vision théorique de la coordination économique s'est longtemps focalisée sur la coordination par le marché.

La forme organisationnelle (ou mode de gouvernance) optimale pour réaliser une transaction doit permettre de minimiser les coûts de production et de transaction. Les modes de gouvernance les plus complexes sont utilisés pour les transactions les plus risquées. Les coûts de production dépendent des inputs ou charges directes et indirectes. Les coûts de transaction dépendent de la fréquence de la transaction, du degré d'incertitude et de la spécificité des actifs. Selon Williamson (1979), la plus grande partie du pouvoir explicatif réside dans ce dernier attribut des transactions. La spécificité d'un actif « se réfère au degré avec lequel un actif peut être redéployé vers des usages alternatifs et des utilisateurs alternatifs sans perte de valeur productive » (Williamson, 1991, p. 281). Même s'il existe une multiplicité des sources de la spécificité des actifs, la conséquence principale de cette spécificité sera toujours la même : la dépendance bilatérale des cocontractants à la transaction.

Interrogeant ce cadre d'analyse de la TCT pour traiter de notre objet d'étude, nous sommes conduits à assimiler la forme organisationnelle des propriétaires indépendants à l'intégration. Selon la TCT, toutes choses égales par ailleurs, pour un propriétaire d'équidé « amateur », être un propriétaire indépendant serait plus efficace quand les actifs sont très spécifiques, c'est à dire quand les coûts de transaction sont élevés. En revanche, utiliser un prestataire de services serait plus adapté quand les coûts de transaction sont faibles. Ceci étant, la TCT ne se réduit pas à la seule prise en compte des coûts de transaction mais suppose aussi de considérer les coûts de production, sachant que les individus agiraient dans le but de les minimiser.

3.2. La Théorie des Ressources et Compétences

Les fondements de cette théorie peuvent être trouvés dans les travaux d'Edith Penrose (1959) qui considérait la firme comme un ensemble de ressources productives, humaines et matérielles, et qui insistait sur le fait que ce ne sont pas les ressources en tant que telles qui constituent les inputs des processus d'offre, mais les services que ces ressources peuvent rendre. L'approche par les ressources et les compétences est apparue au départ en tant que théorie de l'avantage concurrentiel. Elle est principalement axée sur le fait qu'il s'agit pour la firme d'internaliser les activités « stratégiques », c'est-à-dire les activités pour lesquelles elle détient des ressources, des compétences clés ou des compétences dynamiques lui conférant un avantage concurrentiel. « Par ressource, nous entendons tout ce qui peut être conçu comme une force ou une

faiblesse d'une firme donnée. Plus formellement, les ressources d'une firme à l'instant t peuvent être définies comme les actifs (tangibles et intangibles) associés de manière semi-permanente à la firme » (Wernerfelt, 1984, p. 132).

Barney (1991) identifie quatre critères qui peuvent faire d'une ressource possédée par une firme un avantage concurrentiel durable : la valeur, la rareté, la difficulté à l'imiter et à la substituer. Alors, si l'avantage concurrentiel repose sur la mise en oeuvre de telles ressources et compétences, la stratégie des firmes, implicitement ou explicitement, doit tendre vers l'exploitation de telles ressources (Tywoniak, 1997). La recherche de leur utilisation optimale conduit à identifier quelles en sont les meilleures applications : « tant que les ressources ne sont pas pleinement utilisées dans les opérations existantes, la firme est incitée à chercher une manière de les utiliser plus complètement » (Penrose, 1959, p. 67).

Le déplacement de la TRC vers la question des frontières de la firme au début des années 1990, fut au départ clairement en réaction aux limites de la TCT. Comme l'explique Hodgson (1998), parmi les multiples approches traitant de la firme, une première bifurcation, et probablement la plus importante, concerne le traitement de la firme comme un ensemble de compétences plutôt qu'un ensemble de contrats.

Selon Corner (1991), la firme intègre les activités proches des savoir-faire qu'elle déteint déjà. Masson Franzil (2006) qualifie cela de recentrage sur le cœur de métier. Cette notion de complémentarité est également abordée par Dierickx et Cool (1989) à travers le concept d'« *interconnectness* ». Ces derniers soulignent l'importance de l'accumulation des stocks d'actifs, ainsi que la mise en place d'actifs reliés au stock d'actifs préexistants de l'entreprise. Dans cette perspective, Argyres (1996) a cherché à confronter la TCT et la TRC en comparant l'importance des considérations d'ordres transactionnelles par rapport à celles en termes d'aptitudes. Il vérifie si la firme intègre les activités où elle possède plus d'aptitudes et de capacités que ses fournisseurs potentiels.

Selon Grant (1996), la firme doit être considérée comme une institution « intégratrice » de connaissance. L'extension de la firme à travers l'intégration verticale doit être analysée en fonction de l'efficacité de la connaissance utilisée, qui dépend en partie du potentiel d'agrégation de la connaissance.

Ces approches focalisent donc sur l'aptitude de la firme à gérer l'activité en interne par rapport au potentiel sous-traitant. Cette aptitude serait liée aux ressources et compétences de la firme.

La transposition de l'approche en termes de ressources et compétences à notre cas nous conduit à identifier les différentes ressources auxquelles les propriétaires « non-professionnels » peuvent avoir accès (cf plus loin). La contrainte qu'elles représentent influencerait sur leurs choix organisationnels.

3.3. Les limites de l'application de ces théories à des « producteurs » de leur propre loisir

La TCT et la TRC se centrent essentiellement sur les entreprises. Beaucoup plus rares restent les approches réalisant des tentatives d'application de ces théories à des consommateurs pouvant faire le choix d'entrer dans le processus de production du bien ou service qu'ils consomment, c'est à dire réaliser de l'autoproduction. Ces consommateurs ont le choix entre passer par le marché pour se procurer le bien ou service désiré (« faire faire ») ou le produire eux-mêmes (« faire »), c'est à dire intégrer sa production. Prenant la place de l'entreprise dans la théorie, ils peuvent alors être considérés comme des producteurs visant à maximiser leur utilité (et non plus leur profit). Ils choisiraient donc la forme d'organisation qui leur est la plus adaptée pour se fournir le bien ou service considéré. Le consommateur n'est alors pas considéré comme passif. Sa possibilité d'apprentissage n'est pas exclue, comme l'a considéré Turvani (1994) dans son application de la TCT aux marchés illégaux (consommateurs-dealers de drogue). De même, Bougherrara, Grolleau et Mzoughi (2007) ont appliqué la TCT aux ménages ayant le choix entre acheter leurs produits alimentaires sur le marché, les produire eux-mêmes ou entretenir des relations de long terme avec des agriculteurs locaux qui leur fournissent régulièrement des paniers de produits.

Etant donné que nos individus sont des « producteurs » d'un loisir, les logiques qui sous-tendent leur raisonnement sont vraisemblablement très différentes de celles des entreprises, ce qui peut constituer une limite importante à notre travail. Ils cherchent à maximiser leur utilité, qui peut dépendre de nombreux paramètres subjectifs, composant leur demande, ce que nous essaierons de prendre partiellement en compte. Toutefois, ces individus n'en restent pas moins rationnels et, bien que ne faisant face à aucune pression concurrentielle, nous supposons que leur objectif est également de minimiser leurs coûts en fonction des ressources dont ils disposent.

3.4. Un essai d'opérationnalisation de ces cadres d'analyses pour notre objet d'étude

Les coûts de transaction peuvent être définis comme « les coûts de recherche et d'information » (prospection, comparaison du rapport qualité/prix des différentes prestations proposées, étude de marché etc...), « les coûts de négociation et de décision » (rédaction et

conclusion d'un contrat etc...), et « les coûts de surveillance et d'exécution » (contrôle de la qualité de la prestation, vérification de la livraison etc...) (Dahlman, 1979). Or, dans notre cas, les propriétaires décidant de faire appel à un prestataire de services ont à faire face à de tels coûts, ayant à rechercher un partenaire, à mettre en place un contrat avec lui et à vérifier qu'il remplit correctement ses engagements.

La transaction que nous considérons est relative aux prestations d'hébergement et d'entretien des équidés. Nous avons choisi de ne considérer que la spécificité des actifs comme source de coûts de transaction, ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cet attribut des transactions est le plus important à considérer selon Williamson (1979), et de nombreux auteurs se limitent à cela. D'autre part, les deux autres attributs des transactions, la fréquence et l'incertitude, ne semblent pas avoir une importance prépondérante dans le choix des propriétaires d'équidés. En effet, un prestataire de services prend en charge l'équidé de manière permanente, la fréquence de la transaction ne peut donc pas être déterminée et ne varie pas d'un individu à l'autre. L'incertitude, qui désigne les « perturbations auxquelles sont sujettes les transactions » (Williamson, 2002), semble faible pour les propriétaires d'équidés, qu'il s'agisse d'incertitude interne ou environnementale. Ils ne font face à aucune pression concurrentielle, ils peuvent anticiper l'évolution de leur propre demande et l'offre des prestataires de services évoluent lentement.

Les choix organisationnels et contractuels effectués dans le cadre de la transaction considérée mobilisent certains actifs spécifiques. Si le propriétaire choisit de passer par un prestataire de services, ces actifs spécifiques peuvent alors être à l'origine d'une dépendance bilatérale. Ils créent un risque pour le propriétaire qui rencontre des difficultés à trouver un prestataire ayant les propriétés recherchées et qui aurait du mal à en trouver un autre en cas de rupture du contrat. Ces actifs spécifiques sont aussi à l'origine d'un risque pour le prestataire qui réalise des investissements à la demande d'un seul de ses clients et qui aurait des difficultés à les utiliser dans un autre but en cas de rupture du contrat. Les actifs spécifiques caractérisant la transaction que nous étudions sont :

- La proximité physique entre le propriétaire et son équidé est un actif de site qui peut lui être spécifique selon l'importance attachée par le propriétaire à cette distance. Ceci peut être à l'origine d'une dépendance envers un prestataire de services si il n'en existe qu'un à une distance raisonnable de l'habitation du propriétaire. Dans ce cas, cette dépendance peut être à l'origine de coûts de transaction incitant les propriétaires à devenir indépendants.

- Les actifs humains peuvent également être des actifs spécifiques pour le propriétaire de l'équidé. En effet, la personne qui prend en charge l'animal doit apprendre à le connaître de manière

individuelle et doit pour cela investir de son temps. Cette relation privilégiée n'est pas une priorité pour tous les propriétaires mais dès lors qu'elle l'est, elle implique un actif humain spécifique. Les connaissances accumulées ne seront pas redéployables à un autre équidé. La rareté des prestataires de services prêts à investir dans cette connaissance particulière de l'animal et le temps nécessaire à son établissement peuvent entraîner une dépendance du propriétaire envers le prestataire. Ceci peut donc être à l'origine de coûts de transaction élevés qui peuvent inciter les propriétaires à s'occuper eux-mêmes de leur équidé pour les minimiser.

- Les investissements physiques ponctuels effectués par un prestataire de services à la demande d'un propriétaire traduisent des actifs dédiés spécifiques. La prise en compte de nourriture, litière ou d'équipements qui ne serviraient qu'à un client ou à son équidé sont autant d'actifs dédiés spécifiques non redéployables. De même, tous les prestataires ne sont pas disposés à réaliser de tels investissements. Ces actifs dédiés peuvent donc être à l'origine de coûts de transaction qui peuvent être évités lorsque le propriétaire s'occupe lui-même de son animal.

L'approche en termes de ressources et compétences semblerait adaptée à l'étude de notre objet, supposant que le choix des propriétaires d'équidés serait contraint par les ressources auxquelles ils peuvent avoir accès. En effet, la prise en charge d'un équidé demande certaines compétences afin de gérer les ressources alimentaires de l'animal, de lui apporter tous les soins nécessaires au cours de l'année, de savoir réagir en cas de problème de santé... Ces tâches sont également consommatrices de temps et quotidiennes. Cette régularité peut donc priver les individus de la possibilité de s'absenter si ils n'ont pas facilement accès à une personne pouvant les relayer pour s'occuper des équidés. Enfin, les ressources budgétaires des individus sont à prendre en compte. D'après les premières observations réalisées sur nos trois petites zones d'étude, s'occuper soi-même de son équidé est beaucoup moins coûteux que de le confier à un prestataire de services. Un tiers des propriétaires indépendants ayant un seul équidé dépensent moins de 50€ par mois pour leur équidé et 80% dépensent moins de 150€ (coûts d'entretien de l'animal et éventuels frais annexes tels que la location de terres, les frais pour accéder à un enseignement...) alors que deux tiers des propriétaires faisant appel à un prestataire de services et n'ayant qu'un équidé dépensent plus de 300€ par mois pour leurs équidés (pension payée au prestataire et éventuels frais annexes).

Il s'agit de tester le choix d'une forme d'organisation par rapport à l'autre. La mobilisation des approches en termes de coûts de transaction, de coûts de production, de ressources et compétences nous conduit à formuler les hypothèses suivantes :

- Hypothèse 1 : Les propriétaires d'équidés « amateurs » chercheraient à minimiser leurs coûts de transaction. Ainsi, être un propriétaire indépendant serait plus probable quand les actifs

sont très spécifiques, c'est à dire quand les coûts de transaction sont élevés. Ceci permet alors d'éviter la dépendance envers un prestataire et les risques qui y sont associés. En revanche, faire appel à un prestataire de services serait plus adapté quand les coûts de transaction sont faibles (la dépendance bilatérale étant alors faible et donc à l'origine de peu de risques).

- Hypothèse 2 : : Les propriétaires d'équidés « amateurs » chercheraient à minimiser leurs coûts de production en réalisant des économies d'échelle. Nous supposons que le nombre d'équidés possédés et le type d'utilisation des équidés influenceraient ces coûts.

- Hypothèse 3 : Le choix des propriétaires d'équidés « amateurs » serait conditionné par les ressources dont ils disposent. Les ressources qui entreraient en jeu dans leur arbitrage seraient les ressources en foncier, en temps, en revenu et les compétences en matière équestre. Plus les individus disposent de ressources en temps, foncier et compétences, plus la probabilité qu'ils soient indépendants augmenterait. En revanche, plus les revenus augmentent, plus ils feraient appel à un prestataire.

Les propriétaires « amateurs » auraient donc un objectif d'efficience. Leur but est de satisfaire leur demande à moindre coût, en fonction des ressources dont ils disposent.

Parallèlement à cela, nous supposons que d'autres variables sont également à prendre en compte, renvoyant à la demande des individus. Nous prenons en compte dans le modèle, en tant que variables de contrôle, des éléments de la demande concernant l'environnement social et institutionnel des pratiquants de loisirs équestres. Mais nous supposons que d'autres variables de ce type seraient également à considérer, malgré la difficulté que cela représente.

4. Méthodologie

4.1. La constitution d'une base de données : inventaires exhaustifs et enquêtes directes

N'ayant à notre disposition que très peu de données concernant les loisirs équestres, il s'est avéré nécessaire de produire nos propres données. Dans un premier temps, des recensements exhaustifs des équidés présents et des formes d'organisation utilisées par leurs propriétaires ont été réalisés (annexe 1 a). Ils portent sur des zones de 9 à 12 communes dans les trois types de territoires ruraux différents sur lesquels nous avons travaillé, avec un accent prononcé pour le rural périurbain. Ceci nous permet d'avoir une certaine représentation de l'effet de la diversité des espaces ruraux français. Nous avons travaillé sur deux territoires périurbains : l'un dans le sud de la France (« aire

urbaine⁵ » de Montpellier), l'autre en Normandie, dans une région de forte tradition équestre (« aire urbaine » de Caen) . Un territoire rural hors périurbain à dominante agricole (pays de l'Auxois) a également fait l'objet d'une étude.

Les informations nécessaires au test des hypothèses précédentes ont ensuite été collectées de visu. Nous avons pour cela établi un questionnaire qui permet d'évaluer différents facteurs explicatifs du choix des propriétaires d'équidés pour une forme d'organisation. Nous avons interrogé les individus sur certains points pouvant affecter les coûts de production et de transaction qu'ils rencontrent, évalués par des proxies que nous détaillerons. Nous avons également inclus des questions relatives aux caractéristiques individuelles des propriétaires d'équidés, à leurs ressources et à certains éléments de leur demande. Le questionnaire repose en partie sur des questions qualitatives dont les réponses sont ordonnées sur une échelle de Likert. Les individus interrogés indiquent leur perception en entourant, pour chaque affirmation proposée, un nombre allant de 1 (« pas du tout d'accord » ou « aucune importance ») à 5 (« d'accord » ou « importance cruciale »).

Les individus enquêtés ont été choisis parmi ceux qui avaient été répertoriés au cours des recensements exhaustifs. Nous les avons sélectionnés d'une façon aléatoire et en respectant la répartition entre les différentes formes organisationnelles observée sur le terrain (annexe 1 c). Notre échantillon ainsi représentatif de la population recensée est constituée d'environ 80 propriétaires d'équidés par zone. Notre échantillon final est composé de 230 propriétaires « non-professionnels » et 223 questionnaires étaient utilisables. Les individus ont été enquêtés lors d'entretiens en vis à vis d'une durée moyenne de 30 minutes, sur une période s'étendant entre fin 2007 et début 2008.

4.2. Le test économétrique

Grâce à ces données de première main, nous cherchons à comprendre les motivations de la décision des propriétaires « amateurs » pour un mode d'hébergement et d'entretien de leur équidé. Ils sont ici confrontés à un choix binaire : être des propriétaires indépendants ou faire appel à un prestataire de services. Implicitement, les propriétaires choisissent la forme d'organisation qui leur apporte la plus grande utilité. Le choix que nous observons est donc la manifestation d'une variable latente (inobservable) : l'utilité des individus. Notre échantillon comprend⁶ 85 individus faisant appel à un prestataire de services et 138 propriétaires indépendants. Un logit bivarié a été mis en œuvre en déclinant tout d'abord les coefficients estimés puis les coefficients des odds ratio. La première modélisation nous permet de tester le rôle explicatif des variables et d'analyser le sens des

⁵ Ensemble composé d'une agglomération (pôle urbain) et de l'ensemble des communes rurales périphériques sous l'influence de ce pôle (une centaine pour le périurbain montpellierain, plus de 200 pour celui de Caen).

⁶ Voir les statistiques descriptives des données en annexe 3 : Les variables du modèle économétrique.

relations définies. La seconde modélisation nous permettra d'en affiner l'interprétation. Nous utilisons quatre types de variables⁶ :

- une variable est relative à la spécificité des actifs,
- deux variables représentent des paramètres pouvant influencer les coûts de production,
- un ensemble de variables représente les différentes ressources auxquelles les individus peuvent avoir accès,
- un ensemble de variables permet de prendre en compte certains aspects de la demande des individus, c'est à dire leurs souhaits, concernant l'environnement de leur pratique équestre.

Le tableau 1 récapitule l'ensemble des hypothèses et variables utilisées.

4.2.a. Variable représentant la spécificité des actifs :

Pour l'appréciation des actifs spécifiques, nous nous sommes inspirés de la méthode utilisée par Anderson et Schmittlein (1984) pour traiter leurs proxies des coûts de transaction. Ils cherchaient à développer un modèle d'intégration de la fonction marketing dans l'industrie des composants électroniques. Ils ont estimé plusieurs proxies de la spécificité des actifs. Chacune de ces variables a ensuite été standardisée (centrée et réduite). Ils ont enfin construit une variable générale « spécificité des actifs » qui est une moyenne de ces variables, qu'ils ont utilisée dans leur modélisation.

Nous estimons, à partir de proxies, la spécificité des actifs de la transaction. Il est important de remarquer que cette méthode d'agrégation de variables peut être à l'origine d'un biais. Les variables agrégées peuvent avoir une dispersion différente et donc un aspect discriminant dans l'agrégat qu'il n'est alors pas possible d'observer. Toutefois, l'agrégation peut aussi permettre la prise en compte d'information supplémentaire à travers l'effet global de la variable résultante.

Spécificité des actifs de la transaction (spécificité des actifs) : moyenne de cinq variables centrées et réduites relatives à la perception qu'ont les propriétaires d'équidés de l'importance de :

(i) la proximité à leur équidé : importance qu'un propriétaire accorde au fait que son équidé soit localisé à proximité immédiate de son lieu d'habitation. Elle est estimée par la note donnée à l'affirmation : « Je souhaite vraiment que mon équidé soit localisé à proximité immédiate de mon lieu d'habitation ».

(ii) disposer d'équipements spécifiques pour soi ou son équidé : mesuré selon les notes données aux affirmations : « Si je devais confier mon équidé à une autre personne, je lui demanderais d'investir dans de nouveaux équipements qui ne servent qu'à moi ou à mon équidé » ; « Si je devais confier mon équidé à une autre personne, je lui demanderais d'acheter une nourriture ou une litière spécifique uniquement pour mon équidé » ; « Si je devais confier mon équidé à une autre personne, je lui demanderais d'équiper le box ou la pâture de mon équidé avec des équipements spécifiques uniquement pour mon équidé ».

(iii) la connaissance spécifique de leur équidé : mesurée selon la note donnée à l'affirmation : « Si une personne doit s'occuper de mon équidé, je veux qu'elle s'intéresse à lui et apprenne à le connaître ».

Une partie des questions ci-dessus interrogent les individus sur des situations qu'ils n'ont pas forcément vécues. Nous évaluons les coûts supposés ou perçus qui peuvent influencer sur leur décision. Ces variables sont donc à interpréter avec prudence et peuvent générer des biais dus à la subjectivité des agents ou à des difficultés à se transposer dans une situation non vécue.

4.2.b. Variables représentant différents paramètres pouvant influencer les coûts de production :

Nous considérons deux variables qui pourraient affecter les coûts de production : le nombre d'équidés possédés et l'utilisation qui est faite de l'« équidé principal »⁷ de chaque personne interrogée.

Deux tiers des personnes faisant appel à un prestataire de services ne possèdent qu'un équidé (annexe 2 a). Deux tiers d'entre elles dépensent plus de 300€ par mois pour leur équidé (annexe 2 b). Etant donné que dans notre échantillon, seul un tiers des personnes ayant leur équidé en pension ont plusieurs équidés (soit 31 individus), nous supposons que cet échantillon est insuffisant pour observer si il est possible ou non de faire des économies d'échelles en ayant plusieurs équidés situés chez un prestataire de services. Toutefois, nous supposons que cette possibilité de faire des économies d'échelle serait très réduite, ce qui pourrait expliquer que les propriétaires faisant appel à un prestataire de services ont le plus souvent un seul équidé. En revanche, 72% des propriétaires indépendants possèdent au moins deux équidés (annexe 2 a). Quel que soit le nombre d'équidés qu'ils possèdent, environ deux tiers des propriétaires indépendants dépensent moins de 150€ pour leurs équidés (annexe 2 c). Leurs dépenses sont donc les mêmes

⁷ Pour répondre au questionnaire, nous avons demandé aux personnes possédant plusieurs équidés de choisir celui qui leur prend le plus de temps, que l'on appellera leur « équidé principal ».

qu'ils aient un ou plusieurs équidés. Nous pouvons donc supposer que leurs conditions de production leur permettraient de faire des économies d'échelle lorsque le nombre d'équidés augmente. Contrairement à l'effet qu'il semble avoir sur le budget employé, le nombre d'équidé semble peu influencer sur le temps consacré aux équidés en fonction de la forme organisationnelle. Quel que soit le nombre d'équidés possédés, 40% des propriétaires indépendants et 70% de ceux faisant appel à un prestataire passent en général plus de 10h par semaine avec leurs équidés (annexe 2 d et e). Les individus utilisant un prestataire semblent donc passer plus de temps avec leur équidé que ceux étant des propriétaires indépendants. Mais en considérant chacune des différentes formes d'organisation, le nombre d'heures ne varie pas en fonction du nombre d'équidés possédés. Cette variable (*nombre d'équidés*) affecterait donc les coûts de production en fonction de la forme d'organisation à travers le budget employé mais pas à travers le temps consacré. Nous supposons donc que lorsque le nombre d'équidés augmente, les individus seraient incités à devenir des propriétaires indépendants puisque cette forme organisationnelle permettrait de faire des économies d'échelle au niveau du budget, contrairement à l'utilisation d'un prestataire de services.

Nous avons classé l'utilisation des équidés (*utilisation équidé*) en deux catégories :

- sports traditionnels (disciplines olympiques : obstacle, dressage, complet) (0) ;
- autres utilisations : pâturage (entretien de l'espace, animal de compagnie...), promenade et randonnée, autres activités (horse ball, TREC⁸, endurance, équitation western, équitation camarguaise, voltige, attelage, élevage...) (1).

L'utilisation des équidés pour les sports traditionnels nécessite en général des installations coûteuses. Ce sont des aires de travail des chevaux qui peuvent être couvertes ou non. Dans notre échantillon, 85% des personnes pratiquant ces sports bénéficient de telles installations. Contrairement à cela, moins du tiers des propriétaires utilisant leur équidé pour un autre but ont accès à des installations de ce genre. Les prestataires de services mettent en général à disposition de leurs clients des installations de ce type, le nombre de personne les utilisant leur permettant d'amortir les coûts. 97% des propriétaires faisant appel à prestataire bénéficient de ce genre d'installations alors que ceci n'est le cas que pour 26% des propriétaires indépendants. En effet, pour ces derniers, l'achat de tels équipements s'avère très coûteux. Les personnes souhaitant pratiquer ces disciplines auraient donc à priori intérêt à faire appel à un prestataire de services qui a la possibilité de réaliser des économies d'échelle sur ce type d'investissement. Nous supposons donc que l'utilisation qui est faite des équidés pourrait être une variable affectant les coûts de production en fonction de la forme organisationnelle utilisée.

⁸ Techniques de Randonnée Équestre de Compétition

4.2.c. *Variables représentant les différentes ressources auxquelles les individus peuvent avoir accès :*

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les loisirs équestres sont relativement coûteux et la valeur marginale de ces coûts varie en fonction du revenu dont disposent les individus. Notre questionnaire comprenait une question sur le revenu du ménage des enquêtés. Cependant, 30% des personnes interrogées n'ont pas souhaité répondre à cette question. Nous avons donc utilisé le niveau d'étude des individus comme proxy de leur revenu, sachant que ces deux variables sont corrélées dans notre échantillon (comme cela est le cas pour les statistiques concernant l'ensemble de la population française). Cette variable a été dichotomisée en quatre variables :

- Aucun diplôme scolaire, brevet des collèges, CAP, BEP (*niveau d'étude 1*) ;
- Bac pro ou général (*niveau d'étude 2*) ;
- Bac + 2/3 (*niveau d'étude 3*) ;
- Supérieur à Bac + 4 (*niveau d'étude 4*).

Nous supposons que plus les ressources financières et donc le niveau d'étude des individus augmentent, plus ils seraient enclins à faire appel à un prestataire de services.

Être un propriétaire indépendant demande certaines compétences. Nous avons évalué la ressource en compétences (*ressource en compétences*) des individus par la note donnée à l'affirmation : « Je pense à l'heure actuelle avoir les compétences nécessaires afin de pouvoir être entièrement autonome pour m'occuper de mon équidé ».

Être un propriétaire indépendant nécessite d'avoir accès à du foncier et/ou à des installations pour pouvoir loger son équidé (*ressource en foncier*). Nous avons évalué cette ressource par la note donnée à l'affirmation : « J'ai ou j'aurais à l'heure actuelle le foncier et les équipements nécessaires pour m'occuper entièrement moi-même de mon équidé de manière autonome ».

Ce loisir est également coûteux en temps. Nous avons donc considéré la ressource en temps libre des individus (*ressource en temps*). Être un propriétaire indépendant peut également être lié à l'impossibilité de s'absenter, ce qui représente également une contrainte de temps. Nous avons donc considéré la variable « *pouvoir s'absenter* », relative à l'importance que le propriétaire accorde au fait de pouvoir s'absenter. Elle est estimée par la note donnée à l'affirmation : « Pouvoir m'absenter, ne pas avoir l'entière responsabilité de mon équidé » à la question « Que recherchez-vous actuellement dans votre activité équestre ? ».

Nous faisons l'hypothèse que plus ces trois derniers types de ressources sont élevés, plus les propriétaires seraient incités à être indépendants.

4.2.d. Variables permettant de prendre en compte certains aspects de la demande des individus

Étant donné que nos propriétaires sont des « producteurs » d'un loisir, nous pouvons supposer qu'une partie de leur décision dépend de facteurs subjectifs tels que leurs goûts, leurs envies... et autres indicateurs de leur demande de loisir. Il est difficile de saisir l'ampleur de ces variables. Sur ce point, bien que d'autres aspects de la demande pourraient être traités, on se contente ici d'indicateurs sur les attentes des utilisateurs concernant l'environnement local de leur pratique. Premièrement, nous prenons en compte l'environnement social des individus à travers l'importance qu'ils accordent aux relations qu'ils créent sur leur lieu de pratique équestre (*importance relations*). Elle est estimée par la note donnée à l'affirmation : « Les relations que je crée ou entretiens avec les autres personnes rencontrées sur le lieu de pratique de mon loisir équestre » en réponse à la question « Quelle importance a selon vous chacun des critères suivant dans le choix de l'hébergement de votre équidé principal ? ». Deuxièmement, nous considérons l'environnement institutionnel des individus à travers l'importance qu'ils accordent au fait de disposer d'espaces et chemins de promenade et randonnée à proximité de leur équidé (*chemins*). Elle est estimée par la note donnée à l'affirmation : « Disposer d'espaces et chemins de promenade et randonnée à proximité » en réponse à la question « Que recherchez-vous actuellement dans votre activité équestre ? ».

Tableau 1 : Résumé des hypothèses à tester et des variables utilisées

Hypothèses	Types de variable utilisés	Variables
1) Pour un propriétaire d'équidé « amateur », être un propriétaire indépendant serait plus probable quand les actifs sont très spécifiques.	<i>spécificité des actifs</i> : variable relative à la spécificité des actifs : moyenne de cinq variables (proxies) centrées et réduites.	Variables relatives à la perception qu'ont les propriétaires d'équidés de l'importance : - de la proximité à leur équidé, - du fait de disposer d'équipements/de nourriture ou une litière/d'équipements pour le box ou la pâture spécifiques pour soi ou son équidé, - de la connaissance spécifique de leur équidé que doit avoir la personne qui s'en occupe.
2) Le nombre d'équidés possédés et le type d'utilisation des équidés influenceraient les coûts de production, que les individus chercheraient à minimiser en réalisant des économies d'échelle.	Deux variables représentant des paramètres pouvant influencer les coûts de production.	- <i>nombre d'équidés</i> : le nombre d'équidés possédés, - <i>utilisation équidé</i> : l'utilisation qui est faite de l'« équidé principal » ⁹ .
3) Plus les individus disposent de ressources en temps, foncier et compétences, plus la probabilité qu'ils soient indépendants augmenterait. En revanche, plus les revenus augmentent, plus ils feraient appel à un prestataire.	Un ensemble de variables représentant les ressources en revenu, compétences, foncier et temps auxquelles les individus peuvent avoir accès.	- <i>niveau d'étude</i> : proxy du revenu, - <i>ressource en compétences</i> : ressource en compétences équestres des individus, - <i>ressource en foncier</i> : accès à du foncier et/ou à des installations pour pouvoir loger son équidé, - <i>ressource en temps</i> : ressource en temps libre des individus.
Nous supposons également que d'autres variables sont également à prendre en compte, renvoyant à la demande des individus.	Variables de contrôle : ensemble de variables permettant de prendre en compte certains aspects de la demande des individus concernant leur environnement.	- <i>importance relations</i> : importance accordée aux relations créées sur le lieu de pratique équestre, - <i>chemins</i> : importance accordée au fait de disposer d'espaces et chemins de promenade et randonnée à proximité.

5. Premiers résultats

Les tableaux 2 et 3 présentent les résultats de notre modélisation (logit). Le premier décline les coefficients estimés, le second présente les coefficients des odds ratio. Les résultats s'interprètent « toutes choses égales par ailleurs ».

⁹ Pour répondre au questionnaire, nous avons demandé aux personnes possédant plusieurs équidés de choisir celui qui leur prend le plus de temps, que l'on appellera leur « équidé principal ».

Tableau 2 : Déterminants du choix d'une forme d'organisation (coefficients estimés)

Variable	Coefficient	(Std. Err.)
specificite des actifs	1.277*	(0.626)
nombre d'equides	0.756**	(0.270)
utilisation equide	2.616**	(0.686)
ressource en competences	0.482†	(0.282)
niveau d'etude 2	-1.234	(0.840)
niveau d'etude 3	-0.973	(0.755)
niveau d'etude 4	-1.715*	(0.830)
ressource en foncier	1.042**	(0.222)
ressource en temps	-0.212	(0.237)
pouvoir s'absenter	-1.083**	(0.296)
importance relations	-0.280	(0.267)
chemins	1.012**	(0.286)
Intercept	-4.714*	(2.004)
<hr/>		
N		223
Log-likelihood		-47.349
$\chi^2_{(12)}$		201.727
<hr/>		
Significance levels : † : 10% * : 5% ** : 1%		

Variable expliquée : forme organisationnelle (0 : propriétaire faisant appel à un prestataire de services ; 1 : propriétaire indépendant)

Tableau 3 : Déterminants du choix d'une forme d'organisation (coefficients des odds ratio)

Variable	Odds Ratio	(Std. Err.)
specificite des actifs	3.584*	(2.04)
nombre d'equides	2.130**	(2.80)
utilisation equide	13.690**	(3.81)
ressource en competences	1.619†	(1.71)
niveau d'etude 2	0.291	(-1.47)
niveau d'etude 3	0.378	(-1.29)
niveau d'etude 4	0.180*	(-2.07)
ressource en foncier	2.834**	(4.70)
ressource en temps	0.809	(-0.89)
pouvoir s'absenter	0.339**	(-3.66)
importance relations	0.756	(-1.05)
chemins	2.750**	(3.54)
<hr/>		
N		223
Log-likelihood		-47.349
$\chi^2_{(12)}$		201.727
<hr/>		
Significance levels : † : 10% * : 5% ** : 1%		

Variable expliquée : forme organisationnelle (0 : propriétaire faisant appel à un prestataire de services ; 1 : propriétaire indépendant)

Le taux de concordance est de 89,7%. Le choix des propriétaires d'équidés est donc correctement prédit dans près de 90% des cas.

La variable agrégée représentant la spécificité des actifs est significative¹⁰. Les transactions mises en œuvre semblent donc, à première vue, mobiliser des actifs qui leur sont spécifiques. Plus cette spécificité augmente, plus le mode d'organisation adapté pour y faire face serait de produire par soi-même. Ceci est en accord avec les prédictions théoriques selon lesquelles l'intégration est la forme la plus adaptée pour faire face à des coûts de transaction élevés. Nos résultats vont donc dans le sens de la validation de notre première hypothèse d'une minimisation des coûts de transaction.

Concernant les variables susceptibles d'influer sur les coûts de production, le nombre d'équidés possédés joue positivement sur la probabilité d'être un propriétaire indépendant (tableau 2). Plus précisément, chaque équidé supplémentaire augmente la probabilité d'être un propriétaire indépendant de 120% (tableau 3). Ces résultats vont dans le sens de l'hypothèse que nous avons formulée, selon laquelle la forme organisationnelle des propriétaires indépendants permettrait de faire des économies d'échelle lorsque le nombre d'équidés augmente et inciterait donc les individus ayant plusieurs équidés à adopter cette forme d'organisation.

L'utilisation des équidés pour les sports traditionnels est aussi une variable permettant de comprendre le choix des propriétaires. Plus les équidés sont utilisés pour ces sports, plus la probabilité d'être un propriétaire indépendant diminue (tableau 2). Plus précisément, les individus utilisant leur équidé pour les sports traditionnels ont une probabilité d'être des propriétaires indépendants 13,7 fois plus faible que si ils l'utilisaient pour une autre activité. Ces résultats confortent l'hypothèse que nous avons formulée, selon laquelle l'utilisation d'un prestataire de services permettrait de faire des économies d'échelle concernant les investissements en équipements nécessaires à la pratique de ces sports.

Notre seconde hypothèse de l'adoption d'une forme organisationnelle permettant aux propriétaires de minimiser leurs coûts de production est donc également validée. Les personnes ayant plusieurs équidés ont une plus forte probabilité d'être indépendants, ce qui leur permet de faire des économies d'échelle concernant le budget alloué aux équidés. Les individus pratiquant des sports traditionnels et ayant de ce fait besoin d'avoir accès à des équipements spécifiques font des économies d'échelle sur ces investissements matériels en faisant appel à un prestataire de services.

Parmi les ressources des individus, le niveau d'étude (proxy du revenu) est significatif (tableau 2). Lorsque le niveau d'étude des personnes interrogées augmente, et donc indirectement

¹⁰ Afin d'aller plus loin et de vérifier que l'agrégation des différentes variables ne crée pas un biais trop important, nous avons décidé de refaire tourner le modèle en désagrégant cette variable. Une seule des cinq variables représentatives de la spécificité des actifs, la variable de spécificité de site (importance accordée à la proximité géographique entre l'équidé et son propriétaire) est alors significative (à 5%). Toutefois, nous perdons la significativité de la variable représentant les ressources en compétences. La désagrégation de ces variables entraîne donc une perte d'information.

lorsque leur revenu augmente, la probabilité d'être un propriétaire indépendant diminue. Réciproquement, nous pouvons dire que les ressources financières favorisent le passage par un prestataire de services lorsqu'elles augmentent, ceci s'expliquant par le fait que cette forme organisationnelle est plus coûteuse. Nous pouvons notamment observer que les personnes ayant un niveau d'étude inférieur ou égal à Bac + 3 ont le même comportement et donc la même probabilité d'être indépendant. En revanche, les personnes ayant un niveau d'étude supérieur ou égal à Bac + 4 ont une probabilité 6,25 fois moins importante d'être un propriétaire indépendant (tableau 3). Sans doute une des raisons qui pousserait les propriétaires à produire ce service eux-mêmes serait de faire des économies.

Les ressources en compétences et en foncier conditionnent aussi le choix des individus. Lorsqu'elles augmentent, la probabilité d'être un propriétaire indépendant augmente.

La ressource en temps libre n'est pas significative et n'influencerait donc pas le choix des individus. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le temps que les individus consacrent à leur équidés semble varier peu selon la forme organisationnelle (annexe 2 d et e). Toutefois, il semble que le facteur temps entre en compte dans leur décision à travers leur souhait ou non de pouvoir s'absenter et donc de ne pas avoir l'entière responsabilité de leur équidé. Plus les propriétaires souhaitent pouvoir s'absenter, moins ils sont indépendants. Ils ont alors une plus grande probabilité d'utiliser un prestataire de services, qui permet d'avoir plus de liberté puisqu'il prend en charge la responsabilité de s'occuper de l'équidé.

Cet ensemble de résultats va donc aussi dans le sens de la validation de notre troisième hypothèse.

Parmi les deux variables permettant de prendre en compte certains aspects de la demande des individus, celle représentant l'importance accordée à la création de relations sociales sur le lieu de pratique équestre n'est pas significative. En revanche, la variable représentant l'importance accordée au fait de disposer d'espaces et chemins de promenade et randonnée à proximité de leur équidé est significative. Plus ce critère est important pour les individus, plus la probabilité qu'ils soient des propriétaires indépendants augmente. De ce fait nous pouvons conclure que certains indicateurs de la demande des individus sont aussi à prendre en compte.

6. Discussion

La modélisation logistique estimée permet une meilleure compréhension du choix d'un mode d'organisation pour l'hébergement et l'entretien de leur équidé par les propriétaires « amateurs ». Nos résultats vont dans le sens des trois hypothèses formulées. Les propriétaires d'équidés « non-professionnels » réalisent un arbitrage entre plusieurs facteurs lors du choix du mode d'hébergement et d'entretien de leur équidé, en fonction des caractéristiques du service qu'ils recherchent. Ils semblent, sur certains points, agir de manière rationnelle dans la mesure où ils optent pour une forme organisationnelle leur permettant de minimiser leurs coûts de transaction et de faire des économies d'échelle, donc de réduire leurs coûts de production. Enfin, les individus feraient également leur choix en fonction des ressources auxquelles ils peuvent avoir accès. Sur ces points, leur rationalité n'apparaît pas fondamentalement différente de celle des producteurs traditionnels et donc des entreprises. L'utilisation des approches en termes de coûts de transaction, de coûts de production et de ressources et compétences peut apporter un certain éclairage à la compréhension de notre objet d'étude. Cette transposition de théories des frontières de la firme à des « producteurs » de leur loisir fournit donc des grilles d'analyse ayant une certaine capacité explicative dans notre cas. Ceci étant, des limites évidentes sont à prendre en compte, liées à l'objectif de maximisation de leur utilité que poursuivent ces individus, très différent de la perspective de maximisation du profit des entreprises. D'autre part, nos propriétaires ne font face à aucune pression concurrentielle et n'ont donc pas à prendre en compte les risques, l'incertitude et les exigences d'adaptation et d'évolution que cela engendre. Mais en définitive, les variables utilisées dans ce modèle expliquent une grande partie de la variabilité du choix des propriétaires. Parallèlement à cela, il faudrait approfondir la réflexion concernant les variables composant la demande des individus. Nous n'avons pris en compte que les attentes en environnement pour la pratique équestre mais d'autres aspects de la demande pourraient aussi être considérés. En effet, nous avons constaté que l'importance accordée au fait de disposer d'espaces et chemins de promenade et randonnée à proximité de l'équidé entre en compte dans le choix des individus, et il existe probablement d'autres variables de ce type à considérer.

D'autre part, la TCT est divisée en deux branches : la branche de la gouvernance, dont l'auteur fondateur est Williamson, et la branche de la mesure, initiée par Barzel. Dans cet article, nous nous sommes centrés sur la branche de la gouvernance, qui est traditionnellement celle qui est comparée, dans la littérature, à la TRC. Toutefois, une extension possible de ce travail serait la mobilisation des approches en terme de difficulté de mesure.

Ce travail est porteur de plusieurs enseignements et perspectives. La prise en compte conjointe des évolutions sociales, agricoles, rurales et des résultats de cette étude pourrait orienter des prévisions concernant l'évolution des choix des propriétaires « non-professionnels » pour un mode d'hébergement de leur équidé. Ceci pourrait étayer des réflexions prospectives sur la répartition spatiale des équidés dans les espaces ruraux. Par exemple, une augmentation du salaire moyen des ménages français irait plutôt dans le sens d'une croissance du recours à des prestataires de services. Ceci aurait pour conséquence une concentration des équidés chez des prestataires marchands, stratégiquement situés dans les espaces ruraux par rapport à la présence de leur clientèle. Ce phénomène serait donc aussi à l'origine du développement d'opportunités de services pour des prestataires ruraux, qu'ils soient ou non agriculteurs. Cette possibilité de diversification pourrait alors représenter une opportunité pour le monde agricole. En revanche, une plus grande disponibilité de terres agricoles, liée à un recul de l'agriculture, aurait plutôt pour conséquence leur utilisation pour des usages non agricoles et créerait les conditions favorables à une dissémination des équidés au sein des espaces ruraux, par le développement des propriétaires indépendants. En combinaison avec des prévisions d'évolution sociale et économique françaises, ce travail peut donc fournir des éléments de réflexion sur les conséquences de la croissance des activités équestres sur l'occupation des espaces ruraux, qui pourrait être utile aux acteurs et décideurs publics de la filière équestre et de l'aménagement du territoire. En définitive, les connaissances sur l'organisation des propriétaires « amateurs » que ce travail fournit apportent des éléments de réponse aux organisations et institutions publiques et professionnelles de la filière pour lesquelles ce segment du monde équestre, bien qu'en pleine croissance, reste encore le moins connu à l'heure actuelle.

Bibliographie

- Anderson et Schmittlein, 1984. Integration of the Scale Force: An Empirical Examination, *Rand Journal of Economics*, 15, 385-95.
- Argyres, N., 1996. Evidence on the Role of Firm Capabilities in Vertical Integration Decisions, *Strategic Management Journal*, 17, 129-150.
- Barney, J., 1991. Firm Resources and Sustained Competitive Advantage. *Journal of Management*, 17(1), 99-120.
- Barzel, Y., 1982. Measurement Costs and the organization of Markets, *Journal of Law and Economics* 25(1), 27-48.
- Barzel, Y., 2002. Organizational Forms and Measurements Costs. In: Annual Conference of the International Society for the New Institutional Economics, 6, Cambridge, Massachusetts.
- Bougherara, D., Grolleau, G., Mzoughi, N., 2007. What Drives Households to Join A Community Supported Farm ? A New Institutional Economics Analysis. WP UMR CESAER, INRA Dijon, 25 p.
- Bullen, J.L., 2003. The IT security management outsourcing model : an application of the technology acceptance model, Dissertation for the Degree Doctor of Philosophy, Capelle University, June.
- Conner, K.R., 1991. A historical Comparison of Resource-based theory and Five Schools of Thought within Industrial Organization Economics: Do we Have a New Theory of the Firm?, *Journal of Management*, 17, 121-154.
- Dahlman, C. J., 1979. The Problem of Externality. *The Journal of Law and Economics*, 22(1), avril 1979.
- Demsetz, H., 1998. L'Economie de la Firme. Sept Commentaires Critiques. Traduction de The economics of the Business Firm - Seven Critical Commentaries. Traduction de J.C. Papillon, Editions Management et Société (EMS), Paris, 1998, 250 p.
- Dierickx, L., Cool, K., 1989. Asset Stock Accumulation and Sustainability of Competitive Advantage, *Management Science*, 35, 1504-1511.
- Digard, J.P., Ould Ferhat, L., Tourre-Malen, C., Caporal, A., Vialles, N., 2004. Cultures équestres en crise : professionnels et usagers du cheval face au changement . Compte rendu final d'activité 2001-2003, CNRS, Ivry-sur-Seine, 10 juin 2004. Les Haras Nationaux, 39 p.
- Equ'idée, 2005. Le loisir, un poids lourd dans le monde du cheval. *Equ'idée*, hiver 2005, 20-22.
- Ghozzi, H., 2008. L'approche par les ressources et les compétences en tant que théorie de la firme : Apports, limites et aménagements nécessaires. XVIIème conférence internationale de management stratégique. Université de Nice. Nice Sophia Antipolis, 28 au 31 mai 2008, 28 p.

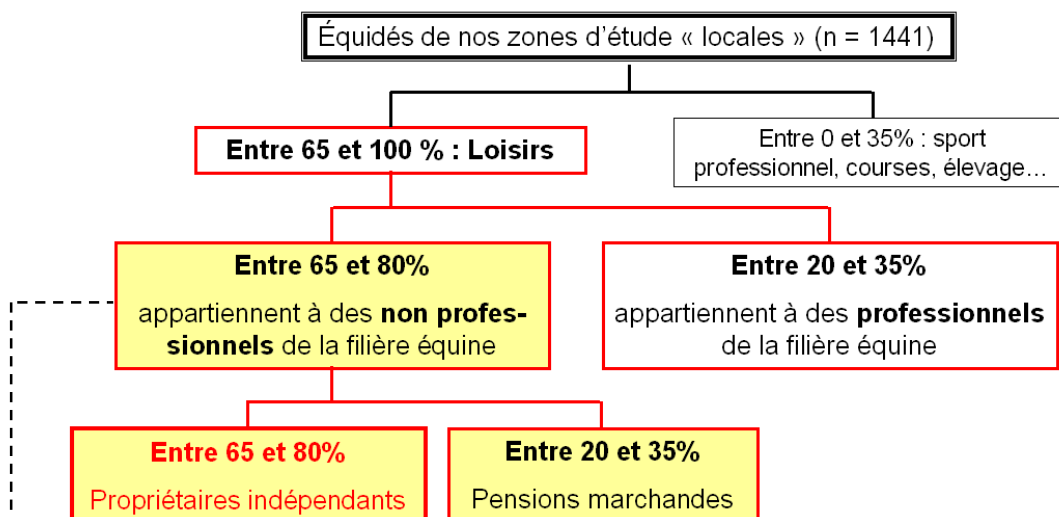
- Gouguet, J.J. et Henaff, N., 2006. Le point sur « les sports de nature ». Observatoire du sport en territoires limousins. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, 4 p.
- Grant, R.M., 1996. Toward a Knowledge-based Theory of the Firm, *Strategic Management Journal*, 17, 109-122.
- Hodgson, G.M., 1998. Competence and Contract in the Theory of the firm, *Journal of Economic Behaviour and Organization*, 35, 179-201.
- Jurison, J., 1995. The role of risk and return in information technology outsourcing decisions, *Journal of Information Technology*, 10(4), 239.
- Klein, B., Crawford R., Alchian A., 1978. Vertical Integration, Appropriable Rents and competitive contracts, *Journal of Law and Economics*, 21(2), 297-326.
- Masson Franzil, Y., 2006. Les Apports de la théorie des ressources à la décision d'internalisation-externalisation d'activités logistiques. Application d'une étude de cas multiples dans le secteur de l'industrie laitière française. Colloque La métamorphose des organisations, Nouvelles Régulations, Normalisation et Dynamique des Organisations, 23 et 24 novembre 2006, Nancy Université 2, Actes de colloque, 20 p.
- Penrose, E. G., 1959. *The Theory of the Growth of the Firm*, Wiley, New York.
- Turvani, M., 1994. Illegal markets and new institutional economics. *Économie des coûts de transaction : développements récents : actes : colloque en Sorbonne*, mai 1994.
- Tywoniak, S.A., 1997. Le modèle des ressources et des compétences : un nouveau paradigme pour le management stratégique ? Actes de Colloque, VI^{ème} Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, Montréal, 1997.
- Vial, C. et Perrier-Cornet, P., 2007. Cheval et territoire : les différentes formes de pratique des loisirs équestres et leur importance. Trois études locales de terrain. *Annuaire ECCUS 2007, les Haras nationaux*, 50-51.
- Wernerfelt, B., 1984. A Resource-based View of the Firm. *Strategic Management Journal*, 5(2), 171-180.
- Williamson, O., 1979. Transaction-Cost Economics: The Governance of Contractual Relations, *Journal of Law and Economics*, 22 (October), 233-261.
- Williamson, O.E., 1991. Comparative economic organization: the Analysis of Discrete Structural Alternatives, *Administrative Science Quarterly*, 36, 269-296.
- Williamson, O.E., 1999. Strategy Research: Governance and Competence Perspectives, *Strategic Management Journal*, 20, 1087-1108.

Annexe 1 : Résultats des recensements exhaustifs

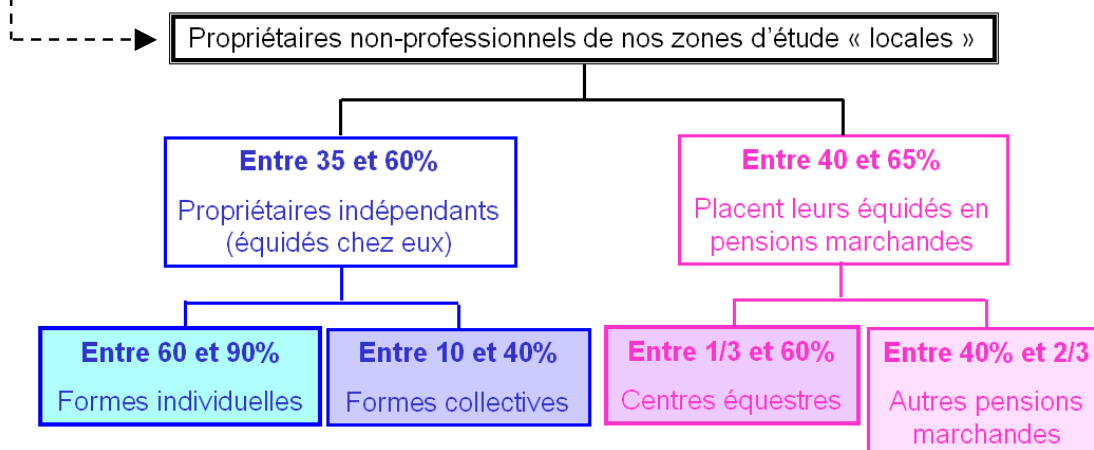
a) Quelques chiffres sur nos trois terrains d'étude

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (Vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierres-les-semur)
Nombre de communes étudiées	9	12	12
Superficie (ha)	11 069	7 088	12 690
Densité d'habitants au km ²	220	195	51
Selon nos recensements exhaustifs	Nombre d'équidés recensés	466	466
	Nombre d'équidés par propriétaire	2	3
	Proportion de propriétaires d'équidés pour 1000 habitants	9	10

b) Répartition des équidés :



c) Répartition des propriétaires



Annexe 2 : Statistiques descriptives

a) Nombre d'équidés possédés par les individus interrogés en fonction de la forme organisationnelle (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)

Forme d'organisation	Nombre d'équidés possédés					Total
	1	2	3 à 5	6 à 10	11 à 30	
Utilisation d'un prestataire de services	24 (54)	9 (21)	4 (9)	0 (1)	0 (0)	38 (85)
Propriétaire indépendant	18 (39)	18 (39)	15 (33)	8 (17)	4 (10)	62 (138)
Total	42 (93)	27 (60)	19 (42)	8 (18)	4 (10)	100 (223)

b) Budget mensuel consacré aux équidés par les propriétaires faisant appel à un prestataire de services selon le nombre d'équidés possédés (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)

Budget mensuel consacré aux équidés	Nombre d'équidés possédés					Total
	1	2	3	4	6	
Moins de 50€	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
De 50 à moins de 150€	2 (2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	2 (2)
De 150 à moins de 300€	19 (16)	9 (7)	1 (1)	1 (1)	0 (0)	30 (25)
De 300 à moins de 500€	29 (25)	12 (10)	6 (5)	1 (1)	0 (0)	48 (41)
Plus de 500€	13 (11)	5 (4)	1 (1)	0 (0)	1 (1)	20 (17)
Total	64 (54)	25 (21)	8 (7)	2 (2)	1 (1)	100 (85)

c) Budget mensuel consacré aux équidés par les propriétaires indépendants selon le nombre d'équidés possédés (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)

Budget mensuel consacré aux équidés	Nombre d'équidés possédés					Total
	1	2	3 à 5	6 à 10	11 à 30	
Moins de 50€	10 (14)	11 (15)	9 (12)	4 (5)	2 (1)	35 (48)
De 50 à moins de 150€	12 (17)	10 (14)	9 (12)	5 (7)	3 (4)	39 (54)
De 150 à moins de 300€	4 (6)	7 (9)	6 (9)	3 (4)	1 (1)	21 (29)
De 300 à moins de 500€	2 (2)	1 (1)	0 (0)	0 (0)	2 (3)	4 (6)
Plus de 500€	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	1 (1)
Total	28 (39)	28 (39)	24 (33)	13 (17)	7 (10)	100 (138)

d) Temps mensuel consacré aux équidés par les propriétaires faisant appel à un prestataire de services selon le nombre d'équidés possédé (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)

Temps mensuel consacré aux équidés	Nombre d'équidés possédé					Total
	1	2	3	4	6	
Moins de 5h	7 (6)	1 (1)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	9 (8)
De 5 à moins de 10h	11 (9)	7 (6)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	18 (15)
De 10 à moins de 15h	19 (16)	7 (6)	5 (4)	0 (0)	1 (1)	32 (27)
De 15 à moins de 20h	19 (17)	4 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	23 (20)
Plus de 20h	7 (6)	6 (5)	4 (3)	1 (1)	0 (0)	18 (15)
Total	64 (54)	25 (21)	8 (7)	2 (2)	1 (1)	100 (85)

e) Temps mensuel consacré aux équidés par les propriétaires indépendants selon le nombre d'équidés possédé (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)

Temps mensuel consacré aux équidés	Nombre d'équidés possédé					Total
	1	2	3 à 5	6 à 10	11 à 30	
Moins de 5h	9 (12)	7 (10)	7 (9)	1 (1)	0 (0)	23 (32)
De 5 à moins de 10h	7 (11)	10 (14)	7 (10)	4 (5)	3 (4)	32 (44)
De 10 à moins de 15h	4 (6)	3 (4)	6 (8)	2 (2)	0 (0)	15 (20)
De 15 à moins de 20h	2 (2)	4 (5)	4 (6)	2 (3)	1 (1)	12 (17)
Plus de 20h	6 (8)	4 (6)	0 (0)	4 (6)	3 (5)	18 (25)
Total	28 (39)	28 (39)	24 (33)	13 (17)	7 (10)	100 (138)

Annexe 3 : Les variables du modèle économétrique

Variable expliquée :

Forme organisationnelle	Fréquence	Pourcentage
Modalité 0 : Propriétaires faisant appel à un prestataire de services	85	38
Modalité 1 : Propriétaires indépendants	138	62
Total	223	100

Variables explicatives qualitatives :

<i>Utilisation équidé</i> : utilisation de l'équidé	Fréquence	Pourcentage
0 : sport traditionnels	101	45
1 : autres activités	122	55
Total	223	100

Niveau d'étude	Fréquence	Pourcentage
<i>niveau d'étude 1</i> : Inférieur au Baccalauréat	78	35
<i>niveau d'étude 2</i> : Baccalauréat professionnel ou général	45	20
<i>niveau d'étude 3</i> : Bac + 2/3	52	23
<i>niveau d'étude 4</i> : Supérieur à Bac +4	48	12
Total	223	100

Variable explicative qualitative ordonnée :

<i>Ressource en temps</i> : ressource en temps libre des individus	Fréquence	Pourcentage
1 : moins de 30h par semaine	66	30
2 : de 30 à moins de 50h par semaine	64	29
3 : de 50 à moins de 80h par semaine	36	16
4 : plus de 80h par semaine	57	25
Total	223	100

Variables explicatives quantitatives :

Variable continue	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
<i>Nombre d'équidés</i> : nombre d'équidés possédé	2,9	3,5	1	30

Variables estimées sur une échelle de Likert (de 1 à 5)	Moyenne	Ecart-type
<i>ressource en compétences</i> : ressources en compétences	4,2	1,1
<i>ressource en foncier</i> : ressources en foncier et installations	3,2	1,7
<i>importance relations</i> : importance que les individus accordent aux relations qu'ils créent sur leur lieu de pratique équestre	3,4	1,3
<i>pouvoir s'absenter</i> : importance que les individus accordent au fait de pouvoir s'absenter	3,4	1,4
<i>chemins</i> : importance que les individus accordent au fait de disposer d'espaces et chemins de promenade et randonnée à proximité	3,7	1,4